

## Bulletin bibliographique 90 Avril-Mai 2015

### Retraite

#### Niveau des retraites et niveaux de vie des retraités

**Le Futur assombri des retraités : causes et conséquences** /GRAPIN Pierre.

In : *Population et avenir*, 721, janvier/février 2015, 3 p.

En France, le niveau des retraites est inégal selon les catégories socio-professionnelles. Son évolution est orientée à la baisse, surtout pour les cadres du privé. Près d'un salarié sur deux du secteur privé n'est pas en activité au moment où il liquide ses droits à pension. D'où l'importance d'en étudier les conséquences pour le patrimoine des cadres retraités et les transferts intergénérationnels.

### Retraite

#### Patrimoine / Epargne

**Retraite supplémentaire : un retraité sur huit perçoit une rente** /LABORDE Charline.

In : *Drees - Etudes et résultats*, 914, avril 2015, 6 p.

Près de 11 millions de personnes étaient assurées par un contrat de retraite supplémentaire en 2013. 6,7 milliards d'euros de prestations ont été versés en 2013, majoritairement sous forme de rente viagère. Les versements sous forme de sortie en capital prennent de l'ampleur du fait de la progression du Perco. Environ 2 millions de personnes, soit un retraité sur huit, ont perçu une rente viagère en 2013.

[http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er914\\_retraite\\_supp-mel.pdf](http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er914_retraite_supp-mel.pdf)

### Retraite

#### Méthodologie

**Droit à l'information - Quelle est la fiabilité des estimations indicatives globales ?** /NORTIER-RIBORDY Frédéric.

In : *Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire*, 18, 4<sup>ème</sup> trimestre 2014, 2 p.

Le Gip Union Retraite adresse au futur retraité à partir de ses 55 ans, au nom de 35 régimes obligatoires français, une estimation indicative globale (EIG) des pensions qu'il pourrait percevoir. Une étude portant sur 72 000 assurés de la génération 1951 propose d'évaluer en partie le dispositif par la comparaison de la pension initialement estimée avec la pension réellement perçue. Les estimations de pension ne sont pas toutes inférieures aux pensions réelles : environ 14% des pensions sont surestimées. La moitié des assurés constaterait un écart de 8% ou moins, soit 73 € mensuels.

### Retraite

#### Indicateurs de retraite

**Départs en retraite avec décote : des situations contrastées entre les hommes et les femmes** /VANRIET-MARGUERON Julie.

In : *Cnav - Cadr'@ge*, 28, mars 2015, 7 p.

Les femmes sont toujours plus concernées par le dispositif de décote. Leur pension moyenne à taux minoré stagne alors que celle des hommes s'améliore. L'âge moyen au départ avec décote des femmes diminue légèrement et passe de 60,7 ans pour la génération de 1944, à 60,5 ans pour la génération 1948.

<http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr/images/publications/cadrage/Cadrage-28.pdf>

**Les Droits familiaux dans la fonction publique : évolutions législatives et droits acquis par les retraités de la CNRACL /BRIDENNE Isabelle.**

In : CDC - Questions Retraite & Solidarité - Les études, 10, janvier 2015, 35 p.

Parmi les fonctionnaires retraités, huit femmes sur dix bénéficient d'au moins un avantage familial et deux sur dix sont couvertes par les trois dispositifs : compensation de la durée d'assurance, majoration du montant de la pension et possibilité d'anticiper le départ en retraite au titre de motifs familiaux. Après une présentation de chacun des dispositifs et de leurs évolutions récentes, une analyse de la couverture des droits familiaux est effectuée.

[http://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/sites/default/files/QR%26S\\_LesCahiers\\_3.pdf](http://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/sites/default/files/QR%26S_LesCahiers_3.pdf)

**Les Réformes des retraites depuis 1993 augmentent à terme l'âge moyen de départ de deux ans et demi /DUC Cindy.**

In : Drees - Etudes et résultats, 915, avril 2015, 6 p.

Selon cet article qui examine les conséquences des réformes des retraites depuis 1993, les hommes décalent leur départ à la retraite de 3 ans et les femmes de 2,5 ans. Les femmes sont plus touchées que les hommes par le relèvement de l'âge légal d'ouverture des droits. L'augmentation de la durée d'assurance entraîne un recul plus sensible de l'âge de départ à la retraite des hommes. Les faibles salaires sont plus affectés par le relèvement de l'âge du taux plein.

[http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er915\\_toile.pdf](http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er915_toile.pdf)

**Systèmes de retraite, évolutions démographiques et croissance économique : 12<sup>ème</sup> colloque du COR.**

In : Conseil d'orientation des retraites - La lettre, 10, mars 2015, 8 p.

Cette 10<sup>ème</sup> lettre synthétise les principaux enseignements du 12<sup>ème</sup> colloque du COR sur la manière dont les systèmes de retraite des pays développés, dont l'Allemagne et la Suède, se sont adaptés aux défis démographique et économique. Un bilan des réformes menées en France depuis plus de vingt ans est dressé et des pistes pour ajuster les paramètres de calcul des pensions dans une optique de long terme sont approfondies.

<http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-2674.pdf>

**Chiffragirc - Résultats de l'exercice 2013.**

Paris : Agirc, 2015, 80 p.

Ce document présente les résultats de l'exercice 2013 du régime Agirc pour les tranches B et C.

Sont successivement étudiés :

- les paramètres,
- le taux moyen de cotisation,
- les salaires,
- les charges,
- la retraite à 60 ans,
- les effectifs des participants,
- les âges,
- les résidents à l'étranger,
- les effectifs des institutions et la part de la réserve confiée à la gestion de chaque institution.

**Les Indicateurs de suivi des retraites au fil des générations : réunion du 15/04/2015, documents de travail.**

Paris : COR, 2015, non paginé.

La première partie de ce dossier complète les résultats des projections de décembre 2014, en présentant des indicateurs de suivi par génération, notamment ceux relatifs aux quatre dimensions de la retraite : le montant de pension, la durée de retraite, la durée de carrière et le taux de cotisation. Ces indicateurs permettent d'apprécier l'équité entre les générations. La seconde partie du dossier aborde d'autres indicateurs, en particulier les indicateurs relatifs à l'équilibre du système de retraite à l'horizon de 25 ans.

<http://www.cor-retraites.fr/article448.html>

### **Recueil statistique 2013.**

Paris : Cnav, 2014, 321 p.

Ce recueil statistique regroupe, pour l'année 2013, les résultats détaillés de l'assurance vieillesse du régime général et retrace son évolution depuis 1960 ainsi que celle de l'assurance veuvage. Il fournit le montant des cotisations et le nombre d'assurés ainsi que le montant des retraites servies au 31/12/2013, les attributions et les décès.

### **Les Retraités - Approches territoriales : réunion du 25/03/2015, documents de travail.**

Paris : COR, 2015, non paginé.

Cette réunion était consacrée aux disparités territoriales concernant la démographie et le niveau de vie des retraités. La première partie du dossier décrit la répartition géographique des retraités et leur mobilité sur le territoire national ; elle fournit aussi des projections sur le vieillissement de la population à l'horizon 2040. La deuxième partie présente des données récentes sur les disparités territoriales de revenus des retraités. Enfin, la troisième partie apporte des informations sur les retraités français vivant à l'étranger ou de nationalité étrangère, ainsi que sur les pensions de l'étranger versées à des résidents en France.

<http://www.cor-retraites.fr/article447.html>

### **Retraite**

#### **En Europe et dans le monde**

### **The Average Retirement Age: an update (L'âge moyen de la retraite : actualisation) /MUNNELL Alicia.**

In : Center for Retirement Research Issue in Brief, 15-4, mars 2015, 6 p.

La participation des seniors américains au marché du travail a commencé à augmenter au milieu des années 1980 en raison de plusieurs facteurs : modification des incitations de la sécurité sociale ; passage aux plans de retraite 401 (k) ; amélioration de la santé, de la longévité et de l'éducation. Cependant, des données récentes laissent à penser que ces facteurs ont cessé de jouer. En conséquence, l'âge moyen de la retraite n'a augmenté que légèrement au cours des 10 dernières années pour atteindre 64 ans pour les hommes et 62 ans pour les femmes.

[http://crr.bc.edu/wp-content/uploads/2015/01/IB\\_15-1-508.pdf](http://crr.bc.edu/wp-content/uploads/2015/01/IB_15-1-508.pdf)

### **Droit à l'information - Etre informé de ses droits à pension dans toute l'Union européenne /VOKLEBER Cécile.**

In : Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire, 18, 4<sup>ème</sup> trimestre 2014, 2 p.

La Commission européenne souhaite que soient fournies aux travailleurs mobiles des informations précises et actualisées sur leurs droits à pension ainsi que des estimations de leurs revenus de retraite. Un projet pilote, intitulé TTYPE (Track and Trace your pension in Europe) a permis d'établir une cartographie des systèmes de suivi des pensions dans 24 Etats membres de la CE et une étude est menée pour concevoir un service de suivi des droits à pension au niveau européen.

### **Seniors - Conditions de vie comparées en Europe /DEVRIENDT Mathieu.**

In : Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire, 18, 4<sup>ème</sup> trimestre 2014, 2 p.

Les seniors occupent une part croissante de la population dans les pays membres de l'Union européenne. Quel est leur niveau de vie ? Quelle est la source de leur revenu ? Cet article propose, sous forme graphique, quelques éléments de réponse après comparaison des conditions de vie des personnes âgées de 65 ans et plus dans 10 pays européens.

### **Annual Survey of Large pension Funds and Public Pension Reserve Funds: Report on Pension Funds' Long-term Investments (Enquête annuelle sur les grands fonds de pensions et les fonds de réserve des retraites publics : Rapport sur les investissements de long terme des fonds de retraite).**

Paris : OCDE, 2014, 57 p.

L'enquête couvre 75 régimes de retraite, régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (fonds du secteur essentiellement public, mais aussi des fonds d'entreprise). Elle examine et compare le comportement d'investissement, les niveaux d'actifs et les performances des plus grands

investisseurs institutionnels dans chaque région ou pays couverts et analyse plus en profondeur les tendances générales observées au niveau national. Cette enquête est basée sur un questionnaire qualitatif et quantitatif envoyé directement aux grands fonds de pensions et aux fonds de réserve de retraite publics.

[http://www.oecd.org/daf/fin/private-pensions/2014\\_Large\\_Pension\\_Funds\\_Survey.pdf](http://www.oecd.org/daf/fin/private-pensions/2014_Large_Pension_Funds_Survey.pdf)

### **EIOPA Report on Costs and Charges of IORPS (Rapport EIOPA sur les coûts et frais des IRP).**

Bruxelles : EIOPA, 2015, 22 p.

Ce rapport de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (IORPS) porte sur les coûts et frais des institutions de retraite professionnelle (IRP). Ceux-ci peuvent être importants, et avoir un impact potentiellement préjudiciable sur les prestations ou le montant des contributions. Des informations sur les pratiques existantes et les approches dans les États membres au titre des frais et charges auxquels sont confrontés les membres et bénéficiaires des IRP ont été recueillies, ainsi que sur ce que ces frais recouvrent dans les différents États membres.

IORPS recommande une large transparence au profit des bénéficiaires et pour être en mesure de faire jouer la concurrence. Elle considère également que les autorités de contrôle nationales devraient pouvoir bénéficier de moyens efficaces pour évaluer les coûts et les charges des IRP.

[https://eiopa.europa.eu/Publications/Reports/EIOPA-BoS-14-266-Final\\_report\\_on\\_costs\\_and\\_charges\\_of\\_IORPs.pdf](https://eiopa.europa.eu/Publications/Reports/EIOPA-BoS-14-266-Final_report_on_costs_and_charges_of_IORPs.pdf)

### **Mise en place d'un ETS : recommandations pour la création d'un service européen de suivi des retraites.**

Bruxelles : Commission européenne, 2015, 29 p.

Cette étude définit la nécessité d'un service européen de suivi des retraites (ETS) et présente l'élaboration d'un modèle économique adéquat. Elle fait suite au Livre blanc : Une stratégie pour des retraites adéquates, sûres et viables. L'objectif principal d'un ETS est de mettre les citoyens en contact avec leurs institutions de retraite via un service en ligne, selon trois niveaux de fonctionnalité : Trouver son chemin dans les retraites en Europe, Trouver ses droits à la retraite en Europe, et Comprendre sa retraite.

[http://pensionstogether.eu/pdf/15-7034-ttype-finalreportverkort\\_FR\\_02\\_rvs\\_IA.pdf](http://pensionstogether.eu/pdf/15-7034-ttype-finalreportverkort_FR_02_rvs_IA.pdf)

### **La Prévoyance professionnelle suisse depuis ses origines /CHUARD Claude/PITTET Meinrad.**

Genève : Slatkine Editions, 2013, 491 p.

Cet ouvrage explicite les fondements et le cadre juridique de la prévoyance professionnelle suisse, qui est étudiée dans son contexte historique, démographique, économique et juridique. Les principales originalités du système helvétique comparé aux systèmes étrangers sont l'indépendance juridique des institutions de prévoyance, la couverture simultanée de la vieillesse, de l'invalidité et du décès ainsi que le libre passage intégral entre institutions de prévoyance. Les thématiques sont abordées dans l'ordre chronologique, depuis la loi de prévoyance professionnelle de 1985, à sa réforme, en 2007. Les défis posés pour l'avenir du système sont également évoqués.

### **Training access, Reciprocity, and Expected Retirement Age (Accès à la formation, réciprocité, et âge attendu de départ à la retraite) /DE GRIP Andries/FOUARGE Didier/MONTIZAAN Raymond.**

Bonn : Institute for the Study of Labor (IZA Discussion Paper, 8862), 2015, 43 p.

A partir d'enquêtes réalisées dans le secteur public néerlandais, les auteurs tentent de trouver une corrélation entre l'investissement de l'employeur dans la formation de ses employés seniors et le retardement de l'âge de départ en retraite de ceux-ci. Ils tentent aussi de voir si ce phénomène dépend du principe de réciprocité entre employeur et employé.

<http://ftp.iza.org/dp8862.pdf>

## **Protection sociale**

### **En Europe et dans le monde**

#### **La Chine des questions sociales.**

In : Cnaf - Informations sociales, 185, septembre-octobre 2014, 128 p.

Les conditions de vie de la population chinoise ont connu des évolutions sans précédent depuis trente ans. Comme d'autres pays avant elle, la Chine est désormais confrontée aux défis de la question sociale. La première partie met l'accent sur les transformations démographiques, géographiques et sociologiques. La deuxième partie présente le système de protection sociale chinois en plein essor, tandis que la troisième partie étudie ces transformations économiques et sociales sous l'angle des conséquences politiques.

**Les Divergences sociales en Europe après la crise** /BOISSON-COHEN Marine/DAVID Marguerit/MAREUGE Céline,...

In : *France stratégie - La note d'analyse*, 25, février 2015, 8 p.

Les évolutions récentes en matière sociale en Europe ne sont plus caractérisées par une convergence progressive des situations entre les États membres. Les écarts se creusent dans plusieurs domaines – le niveau de richesse des États, l'emploi, la pauvreté, la situation de la jeunesse. Ce phénomène s'explique en partie par la trajectoire non soutenable des pays du Sud dans les années 2000-2008 : la convergence sociale apparente – évolution des salaires, niveau de dépenses sociales publiques, taux de chômage – s'est produite parallèlement à une divergence réelle entre les économies du Sud et du Nord de la zone euro. Depuis 2010, l'impact différencié des plans d'ajustement a contribué à creuser les écarts de performances sociales entre ces pays, sans que soient redéfinis les fondements d'une convergence réelle des économies.

[http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/note\\_danalyse\\_ndeg25\\_-\\_20.02-11h40.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/note_danalyse_ndeg25_-_20.02-11h40.pdf)

**Social protection statistics - net expenditure on benefits (Dépenses nettes en prestations de protection sociale).**

In : *Eurostat - Statistics explained*, mars 2015, 9 p.

Cet article présente les statistiques des dépenses nettes de protection sociale dans l'Union européenne. En 2011, dans les États membres 3 689 000 millions d'euros brut ont été dépensés pour servir les prestations de protection sociale, soit 29% de leur PIB. La stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive fixe l'objectif d'aider au moins 20 millions de personnes à sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et d'augmenter l'emploi de la population âgée de 20 à 64 ans à 75%.

[http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Social\\_protection\\_statistics\\_-\\_net\\_expenditure\\_on\\_benefits](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Social_protection_statistics_-_net_expenditure_on_benefits)

## Marché du travail

### Evolution de la population active

**Les Dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en 2012** /GAROCHE Bruno/ROGUET Brigitte.

In : *Dares - Analyses*, 19, mars 2015, 16 p.

Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail, ciblées ou générales, sont estimées à 85,7 milliards d'euros en 2012, soit 4,1 points de PIB. Les dépenses d'indemnisation au titre du chômage constituent la principale dépense (62%), loin devant la formation professionnelle des demandeurs d'emploi (15%) et les moyens consacrés au service public de l'emploi (11%).

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2015-019-2.pdf>

**Femmes et hommes sur le marché du travail : les disparités se réduisent mais les emplois occupés restent très différents** /MINNI Claude.

In : *Dares - Analyses*, 17, mars 2015, 12 p.

En 2013, les femmes représentent 48% de la population active, contre seulement 34% en 1962. En 2012, le taux de chômage des femmes est passé pour la première fois en dessous de celui des hommes et est resté inférieur tout au long de l'année 2013 (9,7% contre 10,0% en 2013 en moyenne sur l'année). 31% des femmes en emploi travaillent à temps partiel en 2013 et près de 10% sont en situation de sous-emploi, contre respectivement 7% et 4% des hommes. Les emplois peu qualifiés sont deux fois plus fréquents chez les femmes : en 2013, 15% des femmes qui travaillent occupent un poste de « cadre ou profession intellectuelle supérieure » contre 20% des hommes. En 2012, les

femmes salariées du privé ou d'une entreprise publique ont un salaire en équivalent-temps plein inférieur de 19% à celui des hommes.

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2015-017.pdf>

### **Prévisions 2015-2017 des recrutements de cadres en France.**

In : *Apec - Les études de l'emploi cadre*, 56, mars 2015, 12 p.

Dans le scénario de croissance modérée établi par l'Apec, le nombre de recrutements de cadres en 2015 serait en hausse de 4% par rapport à 2014 avec plus de 176 000 embauches. Les deux années suivantes, la reprise de l'investissement, même limitée, donnerait un coup d'accélérateur aux embauches de cadres. Les entreprises recruteraient environ 193 000 cadres en 2016 et près de 211 000 en 2017, dépassant ainsi le niveau de recrutement d'avant la crise de 2008.

<http://cadres.apec.fr/Emploi/content/download/570777/1336187/version/1/file/Pr%C3%A9visions+2015+-+2017des+recrutements+de+cadres+en+France.pdf>

### **Les Sortants des listes de Pôle emploi en 2013 : le taux de reprise d'emploi toujours en baisse** /BERNARDI Valérie.

In : *Dares - Analyses*, 16, février 2015, 12 p.

Le taux de sortie pour reprise d'emploi atteint 3,9% en moyenne en 2013. Il poursuit la baisse amorcée en 2012 (-0,4 point entre 2012 et 2013), après avoir été stable entre 2009 et 2011 autour de 4,7%. Cette baisse concerne les hommes comme les femmes, toutes les tranches d'âge.

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2015-016.pdf>

## **Marché du travail**

### **Migrations et population active**

#### **L'Emploi cadre : une répartition très inégale sur le territoire.**

In : *Apec - Les études de l'emploi cadre*, 32, mars 2015, 23 p.

Sur les 304 zones d'emploi de France métropolitaine, seules 17 regroupent plus de 25 000 cadres. Ces places fortes pour l'emploi cadre rassemblent 58% des cadres du privé, contre 34% de la population et 44% des emplois du secteur privé. Ces territoires bénéficient d'une dynamique économique très soutenue et d'un positionnement sur des activités à forte valeur ajoutée. Par ailleurs, richement dotés en établissements du supérieur, ils accueillent un volume important d'étudiants du supérieur : environ 1,4 million, soit 60% de la population estudiantine nationale.

<http://cadres.apec.fr/Emploi/content/download/570497/1335747/version/1/file/repartitiondescadres.pdf>

#### **Trente ans de mutations fonctionnelles de l'emploi dans les territoires** /GASS Clément/REYNARD Robert/VIALETTE Pascal.

In : *Insee Première*, 1538, février 2015, 4 p.

Entre 1982 et 2011, en France métropolitaine, l'emploi a augmenté de plus de 20%. Dans environ un quart des régions, l'emploi a diminué, tandis que dans un autre quart, il a progressé d'au moins 30%. Sur la même période, les effectifs des activités productives ont diminué (- 6%), tandis que ceux des fonctions liées à l'économie de la connaissance et de celles tournées vers les services à la population ont augmenté fortement (+ 42%).

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1538/ip1538.pdf>

## **Marché du travail**

### **Carrières et salaires**

#### **Les Ecarts de salaire entre les hommes et les femmes par zones d'emploi** /CHAMKHI Amine.

In : *Dares - Analyses*, 20, mars 2015, 11 p.

En 2010, le salaire net mensuel en équivalent temps plein (EQTP) des femmes est inférieur de 19,7% à celui des hommes. En moyenne, le salaire net en EQTP des femmes est inférieur de 8,6% à celui des hommes chez les salariés âgés de moins de 30 ans, de 18,5% chez ceux de 30 à 49 ans et de 27,3% chez les salariés âgés de 50 ans ou plus. Le groupe des « grandes agglomérations urbaines », où l'écart moyen de salaire horaire net femmes-hommes est le plus élevé (20%), rassemble moins de 12% de l'ensemble des zones d'emploi, mais concentre plus de la moitié des salariés (50,5%).

## Marché du travail En Europe et dans le monde

**Pension Reform and Labor Supply: Flexibility vs. Prescription (Réforme des retraites et marché du travail : flexibilité contre prescription) /HERNAES Erik/MARKUSSEN Simen/PIGGOTT John,...**  
Bonn : Institute for the Study of Labor (IZA Discussion Paper, 8812), 2015, 33 p.

La Norvège a mené en 2011 une réforme de son système de retraite axée sur la flexibilité du travail par laquelle le départ à la retraite peut intervenir entre 62 et 75 ans, elle a également renforcé les incitations économiques au travail. Les auteurs constatent que cette stratégie a constitué un outil politique puissant. Ils analysent les conséquences sur le marché du travail. L'approche flexibilité a permis des résultats participatifs forts de la population active.

<http://ftp.iza.org/dp8812.pdf>

## Démographie Aspects démographiques et économiques du vieillissement

**La Longévité en France : un bilan dual /DUMONT Gérard-François.**

In : *Population et avenir*, 722, mars/avril 2015, 4 p.

L'espérance de vie va-t-elle s'accroître grâce à de nouveaux progrès techniques (biotechnologies) ou subir les effets de nos modes de vie ? Un bilan de l'évolution de la longévité en France depuis la seconde guerre mondiale permet de mieux comprendre l'évolution des dernières décennies et aide à réfléchir au futur.

## Démographie Bilan démographique en France

**2,1 enfants par femme pour les générations nées entre 1947 et 1963 /ROBERT-BOBEE Isabelle.**

In : *Insee Focus*, 25, avril 2015, 4 p.

Avec 2,7 enfants par femme en moyenne, la génération des femmes nées en 1928 a été la plus féconde du XX<sup>ème</sup> siècle. Entre les générations nées en 1913 et celles nées en 1946, l'âge moyen auquel les femmes ont donné naissance à leur premier enfant a baissé, passant de 28,7 à 26 ans. A partir des années 1970, le comportement de fécondité a changé avec le recul de l'âge des mères au premier enfant. L'âge moyen des pères, plus élevé, suit des évolutions proches de celui des mères.

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=if25](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=if25)

## Démographie Bilan démographique en Europe et dans le monde

**L'Avant-garde en matière d'espérance de vie montre-t-elle la voie au reste de la population ? /ANDREEV Evguni/JASILIONIS Domantas/JDANOV Dmitri,...**

In : *Population*, 2014-3, octobre décembre 2014, 25 p.

Les auteurs étudient dans trois pays - la Finlande, la Norvège et la Suède - les groupes de population chez lesquels la mortalité a baissé, ce groupe est constitué d'individus mariés et instruits. Les auteurs comparent l'évolution de l'espérance de vie et les causes de décès à celle du reste de la population entre les années 1970 et 1990.

**La Chine, championne du monde de la gérontocroissance ? /YILIMINUER Tuerxun.**

In : *Population et avenir*, 721, janvier/février 2015, 3 p.

En Chine, la gérontocroissance porte le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus, de 50 millions à quelques 130 millions. Face à l'effondrement de la natalité et à une espérance de vie allongée, le vieillissement démographique s'avère tardif mais rapide et en puissant devenir avec une population âgée de 65 ans ou plus qui sera plus nombreuse que celle des moins de 15 ans.

**La Chine, une mosaïque de « vieux » et de « jeunes »** /YILIMINUER Tuerxun.

In : *Population et avenir*, 722, mars/avril 2015, 3 p.

La Chine va probablement détenir la première place en matière de vieillissement de population et gérontocroissance (part des personnes âgées dans la population). Toutefois, ces deux processus évoluent très différemment selon les territoires (peuplement inégal, différences d'espérance de vie selon les provinces, migrations internes). L'étude des populations montre qu'il n'y a pas « une Chine », mais « plusieurs Chine ». Avant 2050, la Chine pourrait compter 330 millions de personnes âgées, auxquelles il faudra garantir un niveau décent d'existence. Pour s'adapter, la Chine envisage de créer un système de retraite généralisé et s'inspire du savoir-faire de la France (services médicalisés, hébergement pour personnes âgées...).

## Démographie

### Projections démographiques en Europe et dans le monde

**France/Royaume-Uni : stabilité démographique sur le continent, stop and go outre-Manche** /PISON Gilles.

In : *Population et sociétés*, 520, mars 2015, 4 p.

La France métropolitaine se situe au 3<sup>ème</sup> rang des pays les plus peuplés de l'Union européenne derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni. La durée de vie en France continue d'augmenter, le nombre de décès observés en 2014 est inférieur de 2,5% à celui de 2013.

[http://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/23339/population.societes.2015.520.france.royaume.uni.fr.pdf](http://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/23339/population.societes.2015.520.france.royaume.uni.fr.pdf)

## Généralités

**Croissance zéro - Comment éviter le chaos ?** /ARTUS Patrick/VIRARD Marie-Paule.

Paris : Fayard, 2015, 184 p.

Il est inutile d'espérer retrouver les taux de croissance d'hier. Mieux vaut essayer d'apprendre à vivre avec une croissance nulle pour préserver la cohésion sociale et la démocratie. En clair, éviter le chaos. En effet, même si nous avons le sentiment de vivre à une période où le progrès technique est vigoureux, une analyse approfondie des chiffres montre que la productivité ne cesse de ralentir, surtout depuis le début du siècle. Or, à long terme, la croissance potentielle dépend du progrès technique et de l'augmentation de la population active, deux moteurs désormais grippés. La stagnation économique est multisectorielle et mondiale.

**L'Etat de l'économie 2015.**

In : *Alternatives économiques*, Hors série 104, février 2015, 98 p.

Où en sommes-nous dans les domaines de l'économie, de la croissance, des politiques publiques, de l'évolution de la société, de l'environnement, en France, en Europe, dans le monde ? Ce numéro propose un état des lieux et met en relation les événements et les tendances, difficiles à hiérarchiser. Les analyses sont complétées de bibliographies et d'un index.

**Quality of life in Europe - facts and views - overall life satisfaction (Qualité de vie en Europe - Faits et points de vue - Satisfaction globale).**

In : *Eurostat - Statistics explained*, avril 2015, 21 p.

Selon cette étude, les scandinaves sont globalement plus satisfaits de leur vie que les citoyens bulgares, grecs, chypriotes, hongrois et portugais. Il a été demandé, à un panel de 366 650 personnes dans l'Union européenne, ainsi qu'en Serbie, en Islande, en Norvège et en Suisse, dans quelle mesure elles étaient satisfaites de la vie qu'elles menaient actuellement. Sur une échelle de 0 («pas du tout satisfait») à 10 («entièrement satisfait»), près de 80% des répondants âgés de 16 ans ou plus ont attribué une note d'au moins 6 à leur satisfaction générale en 2013. Les scandinaves semblent les plus satisfaits (8,0), suivis par les Néerlandais et les Autrichiens (7,8 chacun). À l'inverse, les Bulgares (4,8) le sont le moins, suivis par les Grecs, les Chypriotes, les Hongrois et les Portugais (6,2 chacun). Le niveau de satisfaction diminue systématiquement au fur et à mesure de la vie. L'état de santé apparaît comme un des facteurs principaux déterminant le niveau de satisfaction, avant d'autres paramètres tels que la situation financière, professionnelle ou relationnelle.

[http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Quality\\_of\\_life\\_in\\_Europe\\_-\\_facts\\_and\\_views\\_-\\_overall\\_life\\_satisfaction](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Quality_of_life_in_Europe_-_facts_and_views_-_overall_life_satisfaction)



**Tableaux de l'économie française - Edition 2015.**

Paris : Insee ([Insee - Références](#)), 2015, 266 p.

En 89 fiches traitant de cinq grands domaines (territoire/population, emplois/revenus, conditions de vie/société, économie/finances, système productif), cet ouvrage décrit la situation économique, démographique et sociale de la France. Il fournit les informations les plus récentes sur la France ainsi que des données comparatives pour la situer par rapport aux 28 Etats européens.